

## ANNEXE A

DANS L'AFFAIRE DE LA *LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC  
LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES*, LRC 1985, c C-36, DANS SA VERSION MODIFIÉE

ET DANS L'AFFAIRE D'UN PLAN DE TRANSACTION OU D'ARRANGEMENT  
D'IMPERIAL TOBACCO CANADA LIMITED  
ET D'IMPERIAL TOBACCO COMPANY LIMITED

---

### PROCURATION DU CRÉANCIER

---

Avant de remplir la présente procuration, veuillez lire attentivement les « Instructions pour remplir la procuration » qui y sont jointes.

Les termes dont le premier mot débute par une majuscule et qui ne sont pas autrement définis dans les présentes ont le sens qui leur est attribué dans le Plan de transaction et d'arrangement qui a été établi conformément à la LACC par le Médiateur nommé par le tribunal et les Contrôleurs à l'égard d'Imperial Tobacco Canada Limited et d'Imperial Tobacco Company Limited (collectivement « **Imperial** ») daté du 17 octobre 2024 (dans sa version modifiée, mise à jour ou complétée, le cas échéant, le « **Plan** ») ou dans l'ordonnance relative à l'assemblée datée du 31 octobre 2024 (dans sa version modifiée, mise à jour ou complétée, le cas échéant, l'« **Ordonnance relative à l'assemblée** »).

**LE PRÉSENT FORMULAIRE DE PROCURATION EST DESTINÉ À L'USAGE DE TOUS LES CRÉANCIERS.** Conformément à l'Ordonnance relative à l'assemblée, la présente procuration ne peut être déposée que par les Réclamants et, s'il y a lieu, les Autres réclamants putatifs qui ont déposé une Preuve de réclamation d'un autre réclamation avant la Date limite de dépôt des autres réclamations conformément aux dispositions de l'Ordonnance relative à la procédure de réclamation (les « **Créanciers admis à voter** »).

**APRÈS AVOIR ÉTÉ DÛMENT REMPLIE, DATÉE ET SIGNÉE, LA PROCURATION DOIT ÊTRE TRANSMISE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE OU PAR MESSAGER OU REMISE EN MAINS PROPRES AU BUREAU DU CONTRÔLEUR AU PLUS TARD À 17 HEURES (HEURE DE L'EST) LE 5 DÉCEMBRE 2024. (Remarque : L'envoi par courrier électronique est fortement recommandé et privilégié de façon que le Contrôleur reçoive la procuration avant la date limite.)**

**VEUILLEZ NOTER QUE L'ASSEMBLÉE SE TIENDRA PAR VIDÉOCONFÉRENCE.**

Tous les droits de vote seront exercés par les Créanciers admis à voter (ou leurs fondés de pouvoir) sur la plateforme en ligne mise à la disposition par le Contrôleur, conformément à l'Ordonnance relative à l'assemblée, et il ne sera pas possible d'assister à l'assemblée ou d'y voter en personne.

**LE CRÉANCIER ADMIS À VOTER SOUSSIGNÉ** révoque par les présentes toutes les procurations données antérieurement, s'il en est, et nomme et constitue la Personne désignée ci-après (ou, en l'absence d'une telle désignation, un représentant du Contrôleur) pour qu'elle assiste et agisse en nom lors de l'Assemblée devant être tenue relativement au vote à l'égard du Plan et de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, et qu'elle y exerce les droits de vote correspondant à la valeur en dollars des Réclamations aux fins de vote du soussigné, tel qu'il est déterminé et accepté aux fins de votation dans l'Ordonnance relative à l'assemblée et l'Ordonnance relative à la procédure de réclamation, de la manière indiquée ci-dessous :

<b>VOTER</b> <b>(ne cocher qu'une</b> <b>seule case)</b>	<b>POUR</b> <input type="checkbox"/>	<b>L'APPROBATION DU PLAN</b>
	<b>CONTRE</b> <input type="checkbox"/>	

Le fondé de pouvoir vote à sa discrétion et agit par ailleurs pour et au nom du Créancier admis à voter soussigné à l'égard de toute modification ou de tout ajout au Plan et de toute autre question pouvant être soumise à l'Assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

En l'absence d'instructions de vote pour ou contre l'approbation de la résolution visant à approuver le Plan, toute procuration dûment signée et retournée est réputée contenir des instructions de vote pour l'approbation de la résolution visant à approuver le Plan.

Fait le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2024.

\_\_\_\_\_  
Nom du Créancier admis à voter,  
en caractères d'imprimerie

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé,  
en caractères d'imprimerie, de la société  
par actions, de la société de personnes ou  
de la fiducie, s'il y a lieu, qui signe le  
présent formulaire

---

Signature du Créancier admis à voter ou, si celui-ci est une société par actions, une société de personnes, une fiducie ou une autre entité, signature d'un signataire autorisé de celle-ci

---

Numéro de téléphone du Créancier admis à voter

---

Adresse postale du Créancier admis à voter

---

Adresse électronique du Créancier admis à voter

---

Nom de la Personne désignée qui agit comme fondé de pouvoir, en caractères d'imprimerie

---

Adresse électronique de la Personne désignée qui agit comme fondé de pouvoir